



Congrès de la Fcpe Paris des 4 et 5 juin 2010

Motion Construire une mixité sociale et scolaire dans tous les lycées parisiens

Jusqu'en 2007, la procédure parisienne d'affectation des élèves après la 3ème était un marché aux élèves que l'académie tolérait et dont le résultat était la construction de lycées sur la base de critères définis par chaque proviseur sans réelle régulation ni pilotage global.

Depuis 2008, la procédure, qui s'appuie sur un programme informatique dont le paramétrage permet à l'académie de disposer d'un outil de pilotage, apporte une plus grande équité et une meilleure transparence.

Le principal objectif de la FCPE Paris au travers de cette procédure est que les lycées de niveaux, qui ont été construits par de nombreuses années de « marché aux élèves », disparaissent au profit d'une mixité sociale et scolaire dont on sait qu'elle garantit la réussite du plus grand nombre.

Le programme informatique AFFELNET, tel qu'il est construit aujourd'hui, se révèle être un outil très peu flexible, qui donne notamment un poids trop important aux notes et qui ne permet pas l'atteinte de nos objectifs de mixité sociale et scolaire.

Il est donc impératif que, pour la procédure 2011, soient trouvées les réponses techniques qui permettront la construction de la mixité sociale et scolaire dans tous les lycées parisiens.

Cette perspective étant réaffirmée, il est indispensable que l'académie se donne les moyens de définir, de manière concertée avec les fédérations de parents d'élèves, les modalités et les modifications à apporter au programme informatique.

La mise en œuvre de cette nouvelle procédure devra être accompagnée d'un rééquilibrage de la carte des formations dans chacun des quatre districts de Paris.



Motion adoptée par le congrès départemental 2014 de la
FCPE Paris

Construire une mixité sociale et scolaire dans tous les lycées généraux et technologiques parisiens

Jusqu'en 2007, la procédure parisienne d'affectation des élèves après la 3ème était un marché aux élèves que l'académie tolérait et dont le résultat était la construction de lycées sur la base de critères définis par chaque proviseur sans réelle régulation ni pilotage global.

Depuis 2008, la procédure, qui s'appuie sur un programme informatique dont le paramétrage permet à l'académie de disposer d'un outil de pilotage, apporte une plus grande équité et une meilleure transparence.

Le principal objectif de la FCPE Paris au travers de cette procédure est que les lycées de niveaux, qui ont été construits par de nombreuses années de « marché aux élèves », disparaissent au profit d'une mixité sociale et scolaire dont on sait qu'elle garantit la réussite du plus grand nombre.

Le programme informatique AFFELNET, tel qu'il est construit aujourd'hui, se révèle être un outil très peu flexible, qui donne notamment un poids trop important aux notes et qui ne permet pas l'atteinte de nos objectifs de mixité sociale et scolaire.

Les arguments techniques opposés par l'Académie ne sont pas recevables. Nous exigeons que le ministre de l'Éducation nationale mette en œuvre les solutions pour débloquer la situation et progresser vers une mixité sociale et surtout scolaire à Paris.

Motion présentée par le conseil d'administration de la FCPE Paris

Pour une mixité sociale et scolaire effective de la Primaire au Lycée

Du primaire au lycée, nous ne pouvons que faire le constat récurrent d'une importante disparité sociale et scolaire dans les établissements. Ce constat est inadmissible car il est contraire à notre revendication principale d'une école de qualité pour tous et au devoir d'un État républicain de garantir à tous ces citoyens l'égalité d'accès à un service public d'éducation de qualité.

En effet, bien qu'à tous les niveaux de la scolarité de nos jeunes il existe des instruments mis en place pour réguler ces disparités et corriger les effets d'une disparité effective liée à des différences territoriales ou sociales, force est de constater que les politiques éducatives successives les mettent insuffisamment en œuvre, voir les contournent.

Il est inadmissible que dans certains établissements réputés de "bon niveau", trop souvent certains professeurs ne s'adaptent pas à la mixité scolaire effective de leur classe et à l'hétérogénéité de niveau. Celle-ci doit être prise en compte et nous devons exiger une pédagogie adaptée qui permette aux élèves d'acquérir les compétences qu'ils n'auraient pas acquises afin d'être à un même niveau que leurs camarades issus de collèges plus favorisés.

La FCPE Paris exige de l'ensemble des partenaires de la communauté éducative que la priorité soit donnée à la réalisation effective de la mixité sociale et scolaire dans les établissements en utilisant en ce sens tous les outils et des structures dont elle dispose : ceux de la sectorisation, des effectifs par classe, d'Affelnet et de la pédagogie différenciée et de la coopération avec les acteurs locaux de terrain (maires, conservatoires, services sociaux). La FCPE Paris s'engage à combattre incessamment et sans concession toutes actions qui n'iraient pas en ce sens.